

Procès-verbal du Conseil d'école du 07-11-2023

Les membres du conseil d'école :

Ecole de Beaulieu

Ecole de Têche

Les élus :

M. Didier CORVEY-BIRON, maire
Mme Annie BERECHÉ, adjointe
Mme Valérie DROUVIN, conseillère municipale
Mme M-Sophie BARBIER, conseillère municipale

M. Philippe CHARBONNEL, maire
M. David JOBIN, adjoint

Les enseignants :

M. Thierry BUSI, remplaçant de
Mme Aude MAILLET, directrice (GS-CP)
en arrêt maladie
Mme Cathy GUICHARD (PS-MS),
assurant l'intérim de direction

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)
Mme Aurélie PATEL (CE1-CE2), remplaçante de
Mme Nathalie AUBERT-BORGET, en congé
maternité

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Mélanie SATIN
Mme Stéphanie RAHOUÏ
Mme Ophélie BOURGEOIS
Mme Lucile DACLIN

Mme Véronique RUBICHON
Mme Amandine MALLEY
Mme Lydie GAILLARD

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Personnes excusées :

M. Yannick BERTHIER, Inspecteur de l'Éducation nationale
Mme Aude MAILLET, directrice de l'école de Beaulieu
Mme Sandrine BREJAT, enseignante à l'école de Beaulieu
M. Bertrand UZEL, représentant des parents d'élèves, école de Têche
M. David GRAND, conseiller municipal, mairie de Beaulieu
M. Christian ALBERTIN, DDEN, école de Beaulieu

1-Le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - Les actions pédagogiques et éducatives
 - L'utilisation des moyens alloués pour l'école
 - Les conditions d'intégration des enfants handicapés
 - Les activités périscolaires
 - La restauration scolaire
 - L'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
 - Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives

Les sujets et les questions qui sortiraient de ce cadre ne seront pas traités en conseil d'école.

➤ Le rôle du DDEN

Il visite les écoles et fait le lien entre l'Education nationale et la mairie.

Une visite des 2 écoles aura lieu jeudi 9 novembre.

2-L'élection des représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves sont le relais auprès de l'équipe enseignante et des mairies et jouent un rôle de médiateur en cas de problème. Ils donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement lors des conseils d'école.

Leur élection s'est déroulée vendredi 13 octobre.

Taux de participation :

- Ecole de Beaulieu : 90,7%
- Ecole de Têche : 90,54 %

Il est rappelé qu'il ne faut pas attendre le conseil d'école pour faire remonter des questions ou des remarques ayant un caractère d'urgence.

➤ Remarque

Les questions des parents transmises par les représentants des parents d'élèves et destinées à l'équipe enseignante seront traitées au fil des sujets abordés.

Celles concernant les mairies seront traitées en fin de réunion conformément à l'ordre du jour.

3-L'équipe enseignante

A l'école de Beaulieu :

- Mme Aude MAILLET : enseignante en classe de GS-CP et directrice, remplacée actuellement par M. Thierry BUSI
 - Mme Cathy GUICHARD : enseignante en classe de PS-MS (lundi, jeudi et vendredi) et assurant l'intérim de direction depuis l'arrêt maladie de la directrice
 - Mme Sandrine BREJAT : enseignante en classe de PS-MS (mardi)
 - ATSEM : Mme Karène GENIN, classe de PS-MS
 - Mme Véronique GERBERT-GENTHON, classe de GS-CP (lundi, mardi, jeudi - après-midi)
 - Mme Lucie VICAT GS-CP (vendredi matin)
 - Mme Aline CHALANCIN GS-CP (lundi, mardi et jeudi - matin)
- Il n'y a pas d'ATSEM présente dans la classe de GS-CP le vendredi après-midi.

A l'école de Têche :

- Mme Fabienne GIRARD : enseignante en classe de CM1-CM2 et directrice
- Mme Nathalie AUBERT-BORGET : enseignante en classe de CE1-CE2, remplacée par Aurélie PATEL

4-Les effectifs 2023-2024

En date du 07/11/2023 : **91 élèves**

Ecole de Beaulieu : 48 élèves

- Classe PS-MS : 26 élèves
 - 15 PS
 - 11 MS
- Classe GS-CP : 22 élèves
 - 15 GS
 - 7 CP

Ecole de Têche : 43 élèves

- Classe CE1-CE2 : 22 élèves
 - 16 CE1
 - 6 CE2
- Classe CM1-CM2 : 21 élèves
 - 7 CM1
 - 14 CM2

5- Le règlement intérieur du RPI

Après lecture et vote des membres de droit, le règlement intérieur du RPI est adopté par le conseil d'école et sera distribué prochainement aux familles. Il devra, comme il se doit, être lu par les familles et respecté par tous.

6-La charte de la laïcité et des usages du numérique à l'école

- La charte de la laïcité est affichée dans les deux écoles et donne lieu à des activités en classe.
- La charte des usages du numérique à l'école a été signée par les enseignants dans chaque école.

7-Le budget

Les mairies versent une subvention par élève de 80 € pour les fournitures et les sorties scolaires et 100 € à chaque direction.

L'APEBT (Association des Parents d'Elèves de Beaulieu et Têche) participe au financement de sorties scolaires et d'activités sportives. Cette année, la subvention est de 1 500 € par classe.

8-La sécurité

Dans chaque école, les élèves font des exercices de préparation à l'incendie, aux attentats-intrusions ou aux risques majeurs. Des plans de mise en sécurité ont été établis. Suite aux exercices, ces plans peuvent être modifiés et des discussions ont lieu avec les élèves. Les premiers exercices auront lieu avant les vacances de Noël.

Suite à l'attentat terroriste à Arras, vendredi 13 octobre, le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé urgence attentat. Un travail d'éducation civique a été conduit dans les classes de Têche où les élèves sont les plus grands.

Des pictogrammes ont été installés dans les deux écoles. Des barrières ont été installées à l'école de Têche. M. BUSI filtre les entrées à l'école de Beaulieu le matin ; l'après-midi, les enseignants sont devant l'entrée de l'école. Beaucoup d'enfants prenant le car, il y a peu de circulation d'adultes aux abords des écoles. Ces informations répondent à la question rapportée par les représentants des parents d'élèves ci-dessous.

Suite aux incidents terroristes de ces dernières semaines, le niveau de sécurité de nos écoles a été augmenté. Des changements ont-ils été apporté aussi aux écoles de Beaulieu et Têche ? Si oui, lesquels ?

9-Le projet d'école

Le projet d'école se décline en 4 axes : son objectif est « l'enrichissement du vocabulaire des élèves ».

- **Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :**

- Résultats des évaluations nationales : le ministère de l'Education nationale organise des évaluations pour les élèves à différents niveaux de scolarité. Elles ont eu lieu début septembre et concernaient les élèves de CP, CE1 et CM1 dans les domaines du français et des mathématiques. Elles doivent permettre aux équipes pédagogiques de faire le point sur les compétences de chaque élève et de proposer un accompagnement adapté des élèves.
- Ateliers pédagogiques complémentaires : ils seront prochainement mis en place à l'école de Beaulieu / ils fonctionnent depuis quelques jours à l'école de Têche en classe de CE en lecture, écriture et mathématiques.
- Dictées intergénérationnelles : elles sont organisées entre *Les Amis du Vézy* et la classe de CM1-CM2.
- Dotation de matériel informatique : financée par le département, elle permettra d'équiper la classe de maternelle de tablettes, casques, d'un micro et d'un bookinou (« boîte » qui raconte des histoires »).

- **Parcours éducatifs :**

- **Parcours citoyen :**

- La liberté d'expression : suite à la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty et de Dominique Bernard – classe de CM1-CM2.
- Vélo citoyen : classe de CM1-CM2 avec validation de l'APER (Attestation de Première Education à la Route).
- Election de délégués d'élèves : dans les classes de l'école de Têche – conseils de délégués avec la directrice une fois par mois.
- Récolte de piles usagées et de bouchons plastique : pour venir en aide à 2 associations - dans les 2 écoles du RPI.
- Commémoration du 11 novembre 1918 : une production commune sur le thème de la paix est en cours de réalisation à l'école de Beaulieu / un travail en Histoire est conduit à l'école de Têche.
- Fraternité : les goûters d'anniversaire du mois (enfants et adultes de l'école) sont organisés à l'école de Beaulieu.
- Etablissement des règles de vie : dans chaque classe en début d'année

- **Parcours artistique et culturel :**

- Projet THEA : projet départemental - les 2 classes de Têche – les élèves ont assisté à 2 spectacles au Diapason les 13 et 17 octobre – à venir : intervention d'artistes dans les classes et une création par les élèves qui donnera lieu à une représentation en juin au Diapason devant les classes participantes
- Projet « Ecole et cinéma » : les 2 classes de Têche (3 séances programmées au cinéma de St Marcellin).
- Projet « Le corps et les sens » : les 2 classes de Têche - avec le musée de St Antoine l'Abbaye
 - 3/10 : visite de 2 expositions (Découvrir les instruments de musique (*Ars Musica*) et les soins (*Parfums d'histoire, du soin au bien-être*) du Moyen Âge) + atelier avec un musicien guitariste (Faire l'expérience physique du rythme chanté) + atelier d'arts plastiques (Représenter les mouvements corporels à partir d'un petit bâton).
 - En classe : poursuite du projet par la découverte de livres sur le corps et les sens + étude d'œuvres et production des enfants sur ce thème.
 - En janvier : atelier textile dans les classes.
 - Mai : chaque classe doit réaliser un travail, individuel ou collectif sur le thème « corps et sens ».
 - Juin : exposition des travaux des élèves au musée.

- Semaine du goût – du 16 au 20/10 - école de Beaulieu – Ce que produisent les animaux (miel, lait, œuf) - (les animaux : thème de l'année de l'école) – des sorties et des visites sont à l'étude.
- Fête de Noël : vendredi 22/12 avec la venue du Père Noël à l'école de Beaulieu / un goûter et des livres seront offerts par les mairies dans chaque classe.
- Sortie cinéma ou venue d'une conteuse : école de Beaulieu – à l'étude.
- Bibliothèque : école de Beaulieu – chaque enfant se rend à la bibliothèque de l'école une fois par semaine et peut emprunter un livre.

○ **Parcours éducatif de santé :**

Faire acquérir aux élèves de bonnes habitudes d'hygiène de vie.

- Visite médicale : par la PMI pour les élèves de MS, les 9 et 10 octobre – école de Beaulieu / pour les CE2 – école de Têche – le 6 octobre.
- Etude des dangers de la maison : classe de GS-CP.

Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière :

- Pratique du vélo (2séances au stade ont été organisées + 3 sorties sur route de 2 heures les jeudis après-midi en automne / reprise au printemps) – classe de CM1-CM2 - le club de cyclo de St Romans a été sollicité pour accompagner les enfants suite au déficit de parents agréés.
- Participation au cross du collège : classe de CM1-CM2 – jeudi 12 octobre – la classe a remporté le premier prix du classement par école.

● **Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers**

Pour aider et accompagner les élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers, 1 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) est présente à l'école de Têche pour 1 élève de CM1 et 1 élève de CM2 et des Ateliers Pédagogiques Complémentaires (APC) sont mis en place pour la classe de CE. 2 AESH sont présentes à l'école de Beaulieu pour 1 élève de CP et 2 dossiers sont en attente de décision de la MDPH (1 élève de chaque classe).

Par ailleurs, Sophie DIAB, maîtresse spécialisée du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté), a travaillé avec les élèves de CP sur le projet lecteur et a aidé à la passation des évaluations nationales de CP.

Les élèves ayant ce type de besoins ont parfois des comportements qui paraissent inadaptés et qui dérangent les autres élèves et leurs parents, mais l'école doit accueillir tous les élèves et doit répondre aux besoins de tous. Les enseignants sont accompagnés de professionnels pour aider ces enfants et mettent tout en œuvre pour accomplir leur mission d'instruction et d'éducation de tous les enfants qui leur sont confiés.

● **Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats...)**

- Réunion de début d'année : chaque enseignant a organisé une réunion d'information pour les familles, sauf pour la classe de GS-CP suite à l'absence de l'enseignante.

Question des représentants des parents d'élèves : « La réunion de rentrée de la classe des GS CP n'ayant pas eu lieu, peut-on avoir des informations sur l'organisation de la classe ? Répartition des groupes, devoirs, projets éventuels ? La bibliothèque est-elle toujours accessible ? Une réunion d'information est-elle prévue à la rentrée des vacances de Toussaint ? »

Des éléments de réponses ont été apportés par l'enseignant remplaçant ce lundi 6/11. Il était difficile de renseigner les parents sans savoir combien de temps le remplacement allait rester. Un compte rendu écrit du fonctionnement de la classe a été donné aux familles et Mr BUSI rappelle aux familles qui le souhaitent qu'une rencontre est toujours possible pour répondre aux éventuels questionnements.

- Restitution des résultats des évaluations nationales : chaque famille d'enfant de CE1 et CM1 a été reçue par les enseignantes. Quant aux parents des élèves de CP, Mme MAILLET, en arrêt maladie, a adressé un bilan personnalisé des résultats obtenus par les enfants à leur famille.
- Rencontre famille – enseignant :
 - Mme GUICHARD rencontrera chaque famille au moins 2 fois au cours de l'année. Les premières rencontres auront lieu durant la quinzaine suivante. L'idée est d'accompagner les parents dans leur parentalité et de renforcer les liens « école-famille ».
 - Des rencontres avec les familles sont organisées chaque fois que nécessaire sur demande des familles ou de l'école.
- Le portail ONE : il remplacera prochainement « Toute mon année » à l'école de Beaulieu, suite à la dotation informatique.

10- Les travaux

A l'école de Beaulieu :

- Déménagement et réaménagement des classes avant la rentrée de septembre (le dortoir est à présent situé à côté de la classe de PS-MS dans l'ancienne classe de GS-CP et l'espace entre les 2 salles est devenu un prolongement de la classe de PS-MS), l'espace réservé aux élèves de PS-MS a donc été agrandi pour le bien de tous.
- Changement des luminaires (LED).
- Les portes de séparation des toilettes, demandées l'année dernière, seront prochainement installées.
- Des travaux importants sont à l'étude : changement de la balustrade de l'accès arrière, placement de films sur les vitres de la cantine pour limiter la chaleur, pose d'une peinture blanche sur la toiture du couloir (accès classe PS/MS) dans le même but.

A l'école de Têche :

- Une pompe à chaleur réversible a été installée dans les 2 classes de l'école de Têche. Les enfants et leurs enseignantes ont ainsi pu profiter de la climatisation lors des jours de forte chaleur du mois de septembre.

11- La cantine, la garderie, le transport et autres

Des questions ou des remarques des familles sont rapportées par les représentants des parents d'élèves :

- **CANTINE**

« Quelles sont les raisons qui ont poussé à modifier le règlement de cantine en 2023-2024 ? En effet, il n'est plus possible pour les familles de justifier d'une absence pour maladie et ainsi annuler, se faire rembourser les repas. »

Réponse de la mairie :

Les raisons ayant poussé les mairies à modifier ainsi le règlement sont les suivantes :

- les délais de remise des justificatifs n'étaient pas toujours respectés,
- les demandes d'annulation, lorsque les délais le permettaient, n'étaient pas faites,
- les repas non consommés sont facturés aux mairies.

« Une question revient à propos des prix de la cantine : certaines familles ont interrogé des parents de leur entourage (ayant des enfants scolarisés hors Beaulieu) afin de comparer les tarifs des repas et ils s'interrogent sur les prix du prestataire. Un comparatif avec d'autres prestataires a-t-il déjà été réalisé ? Nous avons invité cette famille à se renseigner de son côté sur des prestataires du secteur également pour apporter des précisions. »

Réponse de la mairie :

Le prix du repas a été augmenté l'année scolaire dernière après une dizaine d'années sans augmentation. Il n'a pas connu d'augmentation cette année malgré une augmentation par le prestataire qui est prise en charge par les communes.

Il est à noter que la rémunération du personnel de cantine dont le nombre a augmenté (2 personnes à Beaulieu plus une en renfort la première demi-heure) pour une meilleure prise en charge des enfants (dont le nombre ne cesse d'augmenter), n'est pas répercuté sur le tarif des repas.

Enfin, peu d'entreprises de restauration collective existent dans le secteur. La qualité des repas étant satisfaisante, un changement de prestataire fournissant des repas moins onéreux pourrait s'accompagner d'une perte de la qualité des repas.

- **TRANSPORT**

« Des parents proposent des simplifications et améliorations du logiciel de réservation car pour certains, n'ayant pas de semaine type sur l'année, ils passent beaucoup de temps à réserver leurs créneaux notamment transport et garderie.

Voici leurs propositions :

- pour tous les élèves du RPI, la réservation du second créneau de garderie entraîne une inscription automatique sur le premier créneau. Ou bien créer une réservation des deux créneaux de garderie directement.

- pour les enfants scolarisés à Têche, que la réservation d'un créneau de garderie entraîne une inscription automatique au transport Têche-Beaulieu. »

Réponse de la mairie :

Après discussion avec le technicien assurant la maintenance du logiciel informatique, l'inscription conjointe à la garderie et au transport scolaire pour les élèves résidant à Têche est techniquement impossible. Il s'agit de deux services indépendants ne pouvant être associés.

Quant à la modification des créneaux de réservation pour la garderie, elle serait possible mais engendrerait des lignes supplémentaires et pourrait être la cause d'erreurs d'inscription et de facturation.

L'équipe enseignante du RPI remercie les mairies pour leur réactivité à toute demande (travaux, mise en place du plan Vigipirate renforcé, intervention auprès des enfants, des familles ou du personnel communal, ...). Elle remercie également l'APEBT qui a financé toutes les sorties de ce début d'année (transports et entrées des spectacles) ainsi que les familles, pour leur confiance et les enfants, pour leur travail.

Mme BERECHÉ fait remarquer que l'accompagnement des sorties scolaires par du personnel communal à l'école de Têche suite au déficit d'adultes volontaires (parents, grands-parents des élèves...) interroge, même si c'est la condition pour le maintien de la sortie.

Mme GUICHARD remercie chaleureusement l'équipe de l'école de Beaulieu, enseignants et personnel communal pour leur soutien et leur dévouement lors de la succession des enseignants remplaçants et de la prise en charge de l'intérim de direction suite à l'absence de Mme MAILLET. Elle remercie également Mme MAILLET qui, malgré son arrêt de travail, l'aide à distance dans la gestion administrative de la direction de l'école.

Prochain conseil d'école : vendredi 15 mars à 18h30 à l'école de Beaulieu.

Séance levée à 20h00.

Mme Fabienne GIRARD,
Directrice et Présidente de séance

Mme Aurélie PATEL,
Enseignante et Secrétaire de séance